



## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU MARDI 04 MAI 2021

#### ORDRE DU JOUR

##### **1ère partie**

Informations communiquées par Monsieur Gérald Mutrux, chef de service des communes – Etat de Fribourg.

##### **2ème partie**

Remerciements aux Conseillers communaux et généraux de la législature 2016-2021

##### **3ème partie**

1. Appel
2. Désignation du bureau provisoire – 4 scrutateurs(trices)
3. Approbation du procès-verbal du 20 avril 2021
4. Election du (de la) Président(e) du Conseil général
5. Election du (de la) Vice-Président(e) du Conseil général
6. Election de 4 scrutateurs(trices) pour la période législative
7. Election de 4 scrutateurs(trices) suppléant(es) pour la période législative
8. Election de la Commission financière pour la période législative
9. Election de la Commission d'aménagement pour la période législative
10. Election de la Commission des naturalisations pour la période législative
11. Divers

#### SEANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

##### **1ère partie**

Présidence : Monsieur Christian Nessensohn, doyen d'âge.

**Monsieur le Président du Conseil général** (ci-après CG), salue Monsieur Gérald Mutrux, chef du service des communes à l'Etat de Fribourg, ses collègues du CG, le Conseil communal (ci-après CC), les anciens membres du CC et du CG, Madame la Secrétaire du CG, et souhaite la bienvenue à Monsieur Serge Praz, nouvel administrateur.



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

Il souhaite également la bienvenue au public venu en nombre et rappelle qu'il lui est interdit d'intervenir pendant la séance.

**Monsieur Gérald Mutrux** présente et commente un powerpoint relatif aux compétences et responsabilités respectives des Conseillers généraux et Conseillers communaux.

### 2ÈME PARTIE

**Monsieur le Président** donne la parole à **Monsieur Laurent Menoud, Syndic**, pour les remerciements aux anciens membres du CC.

**Monsieur Menoud**, au nom du CC, adresse ses plus sincères remerciements à **Monsieur André Blunski** pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à sa commune, tant par les projets réalisés, comme la fête de l'Envol, les nouveaux bâtiments scolaires, la salle de gym, que par sa participation auprès de diverses sociétés de la commune. Il salue ses compétences, son sens de l'organisation et son engagement qui ont été très appréciés tout au long de la législature. **Monsieur Menoud** lui remet un présent sous les applaudissements de l'assemblée.

**Monsieur André Blunski** prend la parole avec émotions afin de remercier à son tour ses collègues et ex-collègues, les membres du CG et les membres de l'administration. Il souhaite bonne chance à tous pour cette prochaine villégiature.

**Monsieur Pierre-Alain Perroud**, au nom du CC, remercie **Monsieur Giuseppe Vitelli**. Il relate brièvement le parcours de celui-ci d'abord en tant que Conseiller général puis comme Conseiller communal. Il le remercie pour sa bonne humeur et son engagement pendant les 4 derniers mois. Il lui rappelle que la vie réserve parfois des surprises et que peut-être un jour il sera à nouveau autour de la table ; en attendant, il lui souhaite le meilleur pour son avenir professionnel et familial. **Monsieur Perroud** lui remet un présent sous les applaudissements de l'assemblée.

**Monsieur Giuseppe Vitelli**, très sensible à ce geste, remercie à son tour ses anciens collègues du CG et CC. Il assure avoir pris du plaisir dans ses fonctions et a beaucoup appris durant ces derniers mois.

**Monsieur Christian Nessensohn** remercie ses anciens collègues, MM Paul Rosset, Jean-François Tornare, Oliviers Grau, Pierre-Alain Cottet, Roland Dumoulin, Vincent Grognez, Nathanaël Monnard et Mme Caroline Grandjean. (Mmes Josianne Chevalley, Nathalie Verney, MM Reynald Emonet et Peter Haechler se sont excusés). Il les remercie pour leur état d'esprit constructif et l'important travail effectué durant la dernière législature. Un bon pour deux cartes journalières CFF est remis aux anciens Conseillers généraux.

Les anciens Conseillers communaux et généraux reçoivent également chacun un tableau d'une vue d'Attalens, gracieusement offerts par M. Cédric Perroud – Imprimés Services.



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

### 3ÈME PARTIE

#### 1 Appel

**M. le Président** donne la parole à **Mme Jacqueline Burion**, secrétaire du CG, pour procéder à l'appel.

Présents : 30

Le Conseil communal est au complet.

La convocation a été adressée à chaque Conseiller général par courrier en date du 16 avril 2021. Elle était accompagnée d'un message du CC ainsi que du règlement du CG. Aucune remarque n'est faite au sujet du mode de convocation et de l'ordre du jour. Le quorum étant atteint, **M. le Président** constate que le Conseil général peut valablement siéger et déclare la séance ouverte.

#### 2 Désignation du Bureau provisoire - 4 scrutateurs(trices)

Afin de former le bureau provisoire, **M. le Président** désigne quatre scrutateurs soit **MM Cédric Perroud** pour ACA, **Dick Perroud** pour ECD, **Robert Savoy** pour Le Centre et **Mme Maude Landry** pour OSE.

#### 3 Approbation du procès-verbal du 20 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 20 avril 2021 a été remis aux conseillers généraux le 28 avril 2021. Il n'appelle aucune demande de modification.

**M. le Président** précise aux nouveaux Conseillers généraux qu'ils n'ont pas le droit de vote sur cet objet. Au vote à main levée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par 17 voix.



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

### 4 Election du (de la) Président(e) du Conseil général

**Candidature présentée :** le groupe OSE présente **Madame Maude Landry**.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Bulletins délivrés	30
Bulletin rentrés	30
Bulletins blancs	1
Bulletins valables	29
Majorité absolue	15

**Madame Maude Landry** est élue Présidente par 29 voix.

**Madame Maude Landry** accepte son élection et remercie le Conseil général pour la confiance qu'il lui témoigne. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers, ainsi qu'une bonne législature à tout le monde.

### 5 Election du (de la) Vice-Président(e) du Conseil général

**Candidature présentée :** le groupe ECD propose **Monsieur Dick Perroud**.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Bulletins délivrés	30
Bulletin rentrés	30
Bulletins blancs	3
Bulletins valables	27
Majorité absolue	14

**Monsieur Dick Perroud** est élu Vice-Président par 27 voix.

Il accepte son élection et remercie le Conseil général de la confiance qu'il lui accorde.

### 6 Election de 4 scrutateurs(trices) pour la période législative

Candidatures présentées :

Le Centre	M. Robert Savoy
OSE	Mme Isabelle Santana
ECD	M. Lionel Guignard
ACA	Mme Nadia Cantin



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

**Monsieur Didier Sauteur** fait part de l'article no 18 alinéa 4 du règlement du CG qui stipule que « si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement à moins que l'organisation d'un scrutin de liste ne soit demandée par un cinquième des membres présents ». Il demande ainsi si, dans le cas des points 6 à 10 il est possible de procéder selon cet article.

**Monsieur le Président** demande s'il y a des oppositions à cette proposition. Comme il n'y a pas de refus, **Monsieur le Président**, va donc procéder de cette manière.

Par vote à main levée, les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Les 4 élus acceptent leur élection.

Son mandat étant terminé, **Monsieur Christian Nessensohn** remercie de la confiance qui lui a été témoignée et dissout le bureau provisoire en le remerciant. Il cède la présidence à **Madame Maude Landry**.

**Monsieur Laurent Menoud, Syndic**, remercie **Monsieur Nessensohn** et lui remet un petit présent.

### 7 Election de 4 scrutateurs(trices) suppléant(e)s pour la période législative

Candidatures présentées :

Le Centre	M. Adrien Emonet
OSE	M. Roland Besse
ECD	M. Emilien vionnet
ACA	M. Etienne Wirz

Au vote à main levée, les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Les 4 élus acceptent leur élection.



## 8 Election de la Commission financière pour la période législative

Mme la Présidente explique que lors de la séance de préparation du 12 avril dernier avec le bureau provisoire et le doyen du CG, il a été proposé aux 4 groupes représentés au CG la volonté d'augmenter le nombre de membres de la Commission financière et de l'aménagement à 6 membres. Après discussions au sein de chaque groupe, il s'avère que les groupes OSE, ECD et ACA ont été favorables à ce passage à 6 membres. Quant au Centre, il souhaitait rester à 5 membres, mais n'était pas opposé à cette augmentation. Elle informe que la décision finale a été d'élire 6 membres pour chacune de ces commissions avec une répartition par groupe représentative des élus au CG, à savoir :

- 2 membres pour OSE et ECD et 1 membre pour ACA et Le Centre.

En cas d'égalité lors de votations au sein de la commission ; il est souhaitable de trouver une solution afin de départager le vote de manière équitable et en accord avec le plus grand nombre. Elle rappelle également l'article 32, alinéa 2 du règlement du CG : « Lorsqu'une proposition minoritaire obtient au sein même de la commission au moins les deux cinquièmes des voix, la minorité peut désigner un membre rapporteur pour soutenir sa proposition devant le CG. Si les deux cinquièmes donnent un chiffre avec fraction décimale, le résultat est arrondi à l'unité inférieure ».

Elle soumet au vote les candidatures proposées.

Candidatures présentées :	Le Centre	M. Didier Sauteur
	OSE	M. Cyril Grandjean
		M. Christian Nessensohn
	ECD	M. Bertrand Savoy
		M. Dick Perroud
	ACA	M. Cédric Perroud

Au vote à main levée, les 6 candidats sont élus à l'unanimité.

Les 6 élus acceptent leur élection.



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

### 9 Election de la Commission de l'aménagement du territoire pour la période législative

Mme la Présidente soumet au vote les candidatures proposées.

Candidatures présentées :	Le Centre	M. Bastian Gallay
	OSE	M. Reiner Sutter
		M. Roland Besse
	ECD	M. Emilien Vionnet
		M. Nicolas Duc
	ACA	M. Yuri Gramigna

Au vote à main levée, les 6 candidats sont élus par 28 voix et 2 abstentions.

Les 6 élus acceptent leur élection.

### 10 Election de la Commission des naturalisations

Mme la Présidente soumet au vote les candidatures proposées.

Candidatures présentées :	Le Centre	M. Georges Emonet
		M. Renaud Gauderon
		M. Carlos Alder
	OSE	M. Andy Kalusivikako
		M. Aurélien Espinasse
	ECD	M. Olivier Ney
		M. Norbert Gabriel
	ACA	Mme Estelle Magnani
		Mme Mariana Nesceru

Au vote à main levée, les 9 candidats sont élus par 29 voix et 1 abstention.

Les élus acceptent leur élection.

### 11 Divers

Mme la Présidente donne la parole à M. Roland Besse.

Monsieur Besse, s'adresse en premier au Bureau du CG en proposant qu'à la prochaine modification du règlement du CG, l'ensemble des articles soient revus afin de passer en version épïcène pour une meilleure lisibilité.



**Monsieur Besse** s'inquiète, suite aux propos de divers médias, de la santé mentale des jeunes et propose que la commune, dans la mesure du possible, soit présente auprès de cette jeunesse en offrant des places de stages pour la découverte des métiers ainsi que certaines places d'apprentissage. Il souhaite également, par le biais de son intervention, interpeler les organisations inter-communales et les entreprises sur le sujet.

**Monsieur Besse**, s'adresse auprès de la personne responsable de la RGV, afin que celle-ci étudie les futurs horaires mis en consultation. Il se préoccupe principalement du futur déplacement de la gare de Palézieux qui aura lieu ces prochaines années ; il estime qu'il y a un risque de perdre les relations des trains inter-régio, ce qui serait vraiment embêtant pour les étudiants ou les travailleurs se rendant à Lausanne ou à Fribourg. Il souhaite que la RGV mette en avant le besoin de ces trains pour la population.

Il propose également qu'une étude soit menée afin de trouver une solution de liaison en transport public entre Tatroz et Attalens. Trouver cette solution lui paraît important pour la cohésion géographique de la commune.

**Monsieur Eliot Savoy** prend la parole afin de répondre à **Monsieur Besse** et l'informe qu'il a noté sa demande. Il peut déjà informer que la commune est déjà dans cette volonté d'écoute via REPER et les différentes associations communales et inter-communales et du développement de ces démarches. Concernant les stages, les jeunes ont la possibilité de faire des demandes au sein de la commune ; si besoin, le CC pourra donner plus de détails dans une prochaine séance.

**Monsieur Philippe Alibert** a pris note de la demande. Il explique qu'une étude se fait actuellement sur la mobilité au sein des VMCV et des TFP concernant l'axe Vevey-Palézieux, comprenant une ligne sur Bossonnens via Tatroz qui permettrait une circulation plus régulière. Des infos plus précises seront transmises en temps utiles.

**Monsieur Dick Perroud**, se faisant porte-parole d'un bon nombre de ses collègues du CG, mais surtout du groupe ECD, revient à charge concernant le nouveau logo de la commune.

En effet, il estime que ce logo a perdu l'identité de la commune et qu'il fait fi de plusieurs siècles d'histoire. Il confirme que la volonté de faire quelque chose de différent est réussie puisque ce nouveau logo ne correspond à rien. Le blason reste, certes, mais il n'apparaîtra plus sur les documents officiels de la commune.

Monsieur Perroud repasse en revue la signification des couleurs et leur trouve une grande similitude avec les couleurs du sigle de Google. Il fait également un tour d'horizon des communes alentours ayant toutes conservé leur logo, parfois même en l'améliorant. Il fait remarquer la beauté du profil d'Attalens lorsque l'on arrive par Vevey et propose une piste en se demandant si ce serait possible d'imaginer un blason défendant vaillamment le village.





En conclusion, il demande au CC de bien vouloir reconsidérer la proposition avant que de trop grandes dépenses ne soient engagées.

**Monsieur Laurent Menoud** rappelle qu'il y a eu une démarche participative quant à ce nouveau logo, mais ne ferme pas la porte aux discussions.

**M. Georges Emonet** demande si tous les documents papiers ont déjà été changés.

**M. Laurent Menoud** répond par la négative.

**Mme Béatrice Perroud**, au nom du groupe ECD, revient sur le rapport de législature, et regrette que le CC n'ait pas eu plus de reconnaissance envers **Monsieur Michel Savoy** qui a œuvré durant plusieurs années au sein de la commune ainsi que les autres conseillers qui y ont également travaillé ces 5 dernières années. Au nom du groupe ECD, elle adresse ses plus sincères remerciements à Monsieur Michel Savoy pour son engagement et ses compétences au sein du CG et du CC. Elle lui souhaite plein succès dans sa vie privée et personnelle.

Suite à ces remerciements, elle propose, au nom du groupe ECD, de décerner la « Bourgeoisie d'honneur » à **Monsieur Michel Savoy**, titre attribué aux précédents syndics.

Elle demande que cette proposition soit étudiée et, qu'à l'avenir, les personnes fortement impliquées au sein de la commune soient remerciées de manière plus correcte.

**Monsieur le Syndic, Laurent Menoud**, au nom du CC, félicite tous les Conseillers généraux pour leur engagement. Il salue **Monsieur Serge Praz**, nouvel Administrateur, qui a pris ses fonctions le 3 mai et lui souhaite bonne chance pour ce nouveau challenge. Il remercie **Mesdames Anne Charrière et Bettina Perroud** pour leur aide et leur disponibilité durant la période transitoire. Un merci également à ses collègues du CC pour la bonne dynamique qui a été mise en place.

**Monsieur Menoud** lance un appel concernant la « plateforme jeunesse ». En effet, il souhaiterait élargir la participation du CG à 4 membres, soit 1 par groupe. Actuellement, seuls 2 membres du CG ont rejoint ladite plateforme.

**Monsieur Dick Perroud** explique qu'il est sympathique et de coutume de saluer les collègues lors des assemblées.

**Monsieur Robert Savoy** prend la parole afin de faire la proposition, comme le permet le règlement, d'élever **Monsieur Michel Savoy** au titre de « Bourgeois d'honneur ».



## CONSEIL GENERAL ATTALENS

Administration communale

**Madame la Présidente** propose de voter pour savoir si la nomination a lieu présentement ou si elle est reportée à la prochaine séance.

Au vote à main levée, 19 personnes souhaitent que le vote se fasse ce soir ; il y a 2 avis contraires et 9 abstentions. Au vu de la majorité le vote suit.

La Bourgeoisie d'honneur est accordée à **Monsieur Michel Savoy** par 21 voix et 9 abstentions.

**Mme la Présidente** félicite **Monsieur Michel Savoy** pour son nouveau titre ; l'assemblée applaudit.

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** clôt le dernier point de l'ordre du jour et invite les participants à partager le verre de l'amitié. Elle lève la séance à 21h45.

Le Bureau du Conseil Général :

La Présidente

Maude Landry

La Secrétaire

Jacqueline Burion